

partie de l'opposition, ils ont fréquemment demandé des changements à la phraséologie de l'adresse, afin de la rendre acceptable. Je crois que nous devons exiger un changement dans cette résolution ou ne la laisser adopter que sur division. Le changement que je propose rendrait ce paragraphe plus acceptable à l'opposition.

SIR CHARLES TUPPER : Je suis sûr qu'un seul changement pourrait satisfaire l'honorable monsieur ; je serais de substituer aux mots : " avec beaucoup de plaisir," ces deux-ci : " avec déplaisir."

M. MILLS : Nous ne savons rien de vos économies. Au contraire, nous croyons qu'elles n'existent pas.

La motion est adoptée sur division.

Il est proposé :

" 7. Que nous savons que les ressources sur lesquelles les sauvages du Nord-Ouest ont coutume de compter pour leur subsistance ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim ; et que nous partageons l'espoir exprimé par Son Excellence que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes réitérées de secours."

M. MILLS : Ce paragraphe est non moins acceptable. " Nous ne savons pas " que " la subsistance ayant complètement fait défaut aux sauvages," il a fallu pourvoir à des approvisionnements extraordinaires. Je crois que la subsistance n'a pas entièrement fait défaut, mais que les sauvages avaient à leur disposition une grande quantité de buffle et de poisson, deux articles qui forment une partie de leur nourriture. Si la subsistance avait entièrement fait défaut, les honorables ministres auraient été obligés de nourrir les sauvages aux frais du trésor public. Ces honorables messieurs soutiendront-ils que tel est le cas ? Nous ignorions le fait qu'ils affirment et nous croyons qu'eux-mêmes n'en ont pas les preuves. Il me semble très extraordinaire que l'on vienne demander à la Chambre d'affirmer comme exact, en réponse au discours du trône, un fait que l'on sait ne pas exister. Je proposerai qu'on substitue, dans la première ligne, au mot : " savons " les mots " que nous regrettons d'apprendre, " et dans la seconde ligne, aux mots : " il a fallu " les mots : " on a encouru." Enfin, à la troisième ligne, je voudrais qu'on substitue les mots : " Nous avons con-

M. MILLS.

fiance que l'espoir exprimé par Votre Excellence," aux mots : " que nous partageons l'espoir exprimé par Votre Excellence."

SIR SAMUEL L. TILLEY : Il y a quelque chose de vrai dans les observations de l'honorable député de Bothwell (monsieur Mills). La subsistance n'a pas entièrement fait défaut, mais elle a manqué en grande partie et la misère est profonde.

M. MILLS : Un manque partiel amènerait ce résultat.

La motion est adoptée sur division.

Il est proposé :

" 8. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que le budget pour l'année prochaine nous sera présenté sous peu, et qu'en le préparant, on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service."

La motion est adoptée.

Il est proposé :

" 9. Que nous serons heureux de constater que l'effet du tarif de la session dernière sur le développement des diverses industries du pays a été, en somme, très satisfaisant ; et que nous donnerons volontiers toute notre attention aux modifications dont l'expérience acquise depuis sa mise en opération, en mars dernier, aura démontré l'avantage."

M. CARTWRIGHT : Si l'on cherchait un paragraphe bien rédigé pour que l'opposition ne puisse approuver l'adresse, celui qui a été suggéré au ministre des finances serait parfait. Je veux bien faire un compromis avec lui et laisser toute la résolution telle qu'elle est, en y ajoutant les mots : " L'opération du tarif a été très satisfaisante pour messieurs Redpath Drummond et certains fabricants de cotons."

SIR SAMUEL L. TILLEY : Nous ne sommes pas surpris que l'honorable préopinant et les députés qui siègent à côté de lui, ne puissent voter pour ce paragraphe. Ils sont très mécontents de ce que le tarif ait été bienfaisant pour nos industries, voilà ce qui les gêne.

SIR RICHARD J. CARTWRIGHT : Nous mettons en doute les faits que vous, affirmez.

M. GAULT : Je suis très heureux de déclarer que le tarif a été avantageux non-seulement aux raffineries de sucre, mais aux fabriques de coton et au commerce général du pays. Aujourd'hui, grâce au tarif, des centaines de maisons qui n'étaient pas louées à Montréal sont